



# Notre Province

Trimestriel N°56 - Décembre 2011 - [www.provincedeliege.be](http://www.provincedeliege.be)



## Le volontariat remet ça

C'est désormais un rendez-vous annuel à succès (plus de 6.000 visiteurs) : le 4<sup>e</sup> Salon du Volontariat de la Province de Liège aura lieu les 10, 11 et 12 février à l'Abbaye Saint-Laurent à Liège. Plus de 100 associations à découvrir. Volontaires, retrouvez vos manches ! **Page 2**



## La Province a voté son budget 2012

Le Conseil provincial de Liège a approuvé le budget 2012 de la Province en octobre dernier. Un budget ancré dans la réalité économique actuelle, rigoureux et responsable. En 2012, la province coûtera en moyenne 142 € à chaque habitant. En retour, la population bénéficiera de services correspondant à l'équivalent de 301 € par personne. **Page 4**

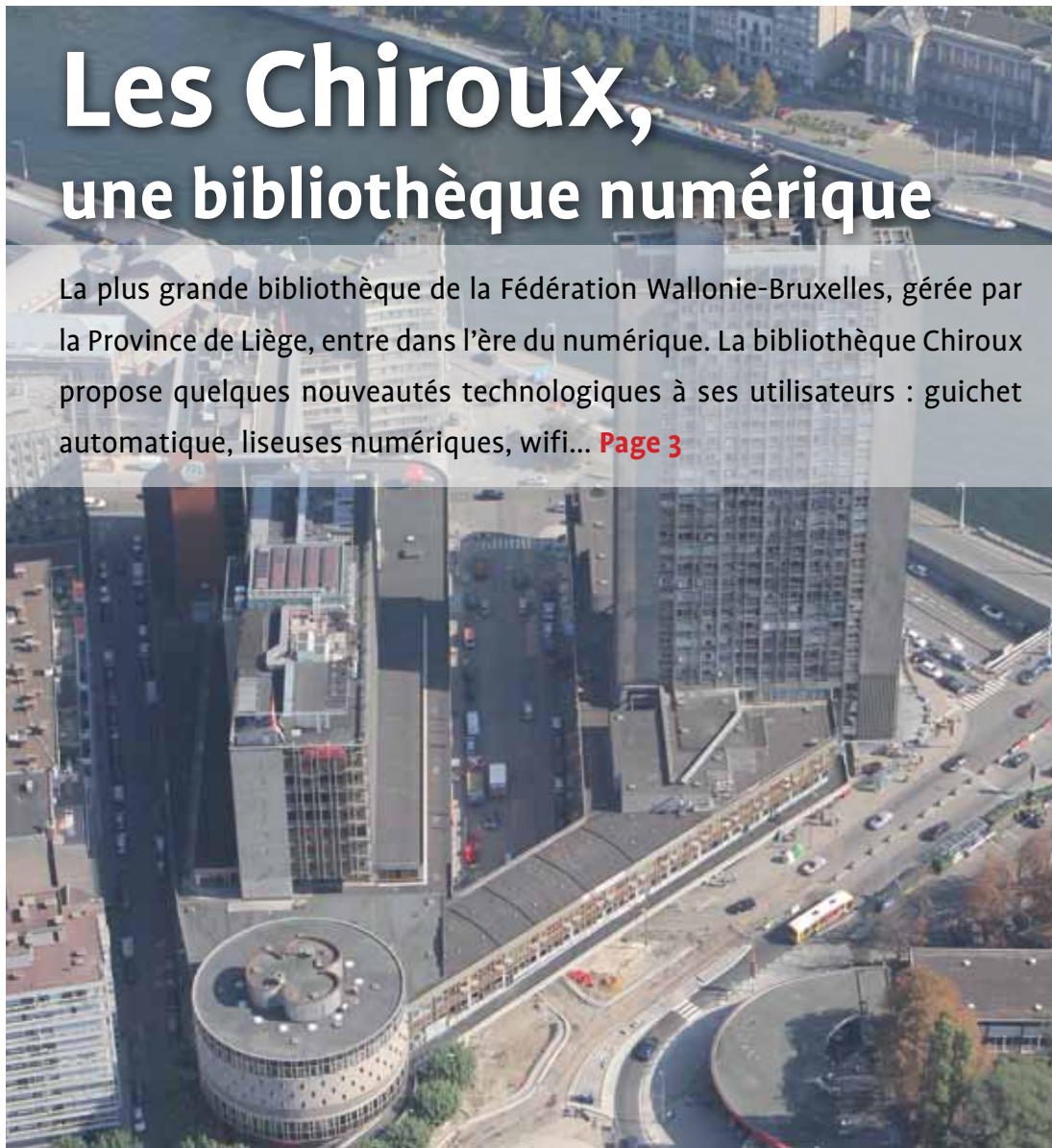


## Le bio vous tente ?

Les Services agricoles provinciaux proposent un service d'encadrement des producteurs de manière à encourager et faciliter leur reconversion vers l'agriculture biologique. Un service entièrement gratuit et offert par la Province de Liège. **Page 6**

## Les Chiroux, une bibliothèque numérique

La plus grande bibliothèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles, gérée par la Province de Liège, entre dans l'ère du numérique. La bibliothèque Chiroux propose quelques nouveautés technologiques à ses utilisateurs : guichet automatique, liseuses numériques, wifi... **Page 3**



## Hommage aux victimes du 13 décembre à Liège

Mardi 13 décembre dernier, un drame effroyable frappait le cœur de la Cité ardente. Vers 12h30 sur la Place St-Lambert, de très nombreuses personnes étaient touchées par l'explosion de plusieurs grenades et les rafales d'un fusil automatique. Un acte odieux, commis par un forcené isolé, qui endeuille cette fin d'année 2011.

Le Collège provincial et le Conseil provincial de Liège présentent leurs plus sincères condoléances aux familles des personnes décédées. Ils tiennent également à manifester leur soutien et leur sympathie aux personnes blessées. Ils adressent leurs vifs remerciements aux forces de l'ordre ainsi qu'aux différents services de secours et hôpitaux.

Quelques instants après la fusillade, des collaborateurs de la Province de Liège sortaient courageusement du Palais provincial pour porter de l'aide aux victimes qui gisaient au sol. Ils ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un grand sens humain par le réconfort qu'ils ont apporté aux victimes. Les autorités provinciales tiennent à souligner et à saluer leurs actes de bravoure.

Tous et toutes, nous nous souviendrons de cette triste journée.

# Les associations font le plein d'énergie !

**Du vendredi 10 au dimanche 12 février 2012 se tiendra, pour la quatrième année consécutive, le Salon du Volontariat. A l'initiative du Département des Affaires sociales et du Département Santé et Qualité de Vie de la Province de Liège.**

Pour ceux et celles qui souhaitent aider leur prochain, se lancer dans le bénévolat et qui ne savent peut-être pas à qui s'adresser, le Salon du Volontariat est là. Le besoin en volontaires est une réalité qui mérite d'être soutenue. C'est une activité porteuse de sens qui favorise l'épanouissement personnel et renforce les liens sociaux.

Ainsi, 110 associations vivant au cœur de cette réalité proposeront aux futurs volontaires de travailler au sein de leur équipe tout en les informant sur leurs droits et devoirs. Ces associations seront réparties en 8 catégories (jeunesse, aide sociale générale, famille, personnes handicapées, personnes âgées, santé, coopération au développement, intergénérationnel), ce qui permettra au public de se diriger plus aisément vers ses milieux de prédilection.

« Cette année, le salon se veut plus que

jamais attentif à un vieillissement actif de la population et à une vraie solidarité entre les générations », souligne Georges Pire, Député provincial. Cette nouvelle édition sera ponctuée par un colloque intitulé « Quand les âges s'emmêlent » qui rassemblera les associations actives dans ce secteur ainsi que les communes, la Wallonie, la Commission Européenne, un expert de la fondation Roi Beaudoin et le Forum Européen de la jeunesse.

De nombreuses activités seront prévues au programme : des conférences notamment sur les droits et les devoirs des volontaires, des animations données par la croix rouge, des expositions, des jeux concours. A souligner que le salon sera accessible aux P.M.R et que d'autre part, un traducteur « volant » en langue des signes sera disponible sur le Salon. Enfin, le visiteur pourra (sur réservation) participer à une visite guidée du prestigieux site de l'ancien hôpital militaire.

Le salon du Volontariat est ouvert à tous, depuis sa création on constate que de plus en plus de jeunes s'y rendent pour entériner un engagement volontaire...

« Le public cible oscille entre 18 ans et 78 ans », confirme Katty Firquet, Députée provinciale.

**Nous vous donnons, d'ores et déjà rendez-vous le 2<sup>e</sup> week-end de février 2012 ! ■**

■ Plus de 100 associations  
 ■ Conférences  
 ■ Animations  
 ■ Visite de l'Abbaye  
 ■ Journée d'études

**10, 11 & 12 février 2012**  
Abbaye Saint-Laurent Liège

Entrée gratuite  
[www.provinceliège.be/volontariat/sozial](http://www.provinceliège.be/volontariat/sozial)

Logos: EDS, Province de Liège, 4G, 4S, VOO, CSC, RTT

# 2012 : plus culturelle que jamais...

**En 2012, prévoyez un agenda grand format : le service Culture de la Province de Liège va en remplir les pages !**

On commence en mars avec « les Vertiges de la Folie », une grande exposition du Musée de la Vie Wallonne à l'Espace St Antoine. A travers un voyage dans le temps, vous découvrirez que la définition de la folie est histoire de société et de temporalité... Et aujourd'hui ?

En mars toujours, sera lancée la deuxième édition du concours de nouvelles « Achève-moi » qui vous permettra de compléter les textes d'auteurs belges et internationaux. Afin de rester en lien avec l'expo, le concours aura cette année pour thème « la Folie ».

Quelques semaines plus tard, ce sera au tour du cœur historique de se mettre en mode expo avec une triennale d'art public plus exceptionnelle que jamais puisque, sous la direction artistique de Johan Muyle, les sculptures gonflables envahiront toits, ruelles et cours, du Palais des Princes Evêques à la Place St Barthélemy. Un titre à retenir : Openairs.



Johan MUYLE

Tandis que nous fêterons en juin les dix ans de l'opération Odyssée Théâtre, septembre sera l'occasion de vous rendre une nouvelle fois au Musée de la Vie Wallonne pour la nouvelle exposition semi-permanente qui remplacera « Vie de grenier ». Après avoir vidé les malles et armoires des objets les plus insolites des réserves du musée, nous y avons cette fois fouiné pour en sortir nombre de couvres chef mis en valeur par une scénographie audacieuse et insolite...

En octobre, ne vous éloignez pas trop puisque la Biennale Internationale du design fera une nouvelle fois de la Cité Ardente la capitale du design ([www.designliege.be](http://www.designliege.be)). Entre grands noms et jeunes designers, entre programmation officielle et programmation off, vous achèverez de vous persuader, si ce n'est déjà fait, du caractère incontournable de cette discipline aux perspectives illimitées.

Sans oublier également les dix ans de « Ça Balance [...] » au Forum en octobre et les nombreux autres rendez-vous que nous vous fixerons dans les mois à venir ! ■

**Infos : 04/232.86.98**



Peter KOGLER

# Une bibliothèque numérique

**La bibliothèque Chiroux est une vitrine pour la lecture publique dans la Province de Liège. Dans cet esprit elle s'engage en effet résolument dans la voie du futur en présentant à ses usagers un certain nombre de nouveautés technologiques qui en feront l'une des bibliothèques les plus innovantes.**

La dernière évolution technologique majeure datait de 2006 avec le lancement d'un nouvel outil de gestion du catalogue, le logiciel ALEPH. Or à l'heure d'Internet, la concurrence est féroce et les bibliothèques se doivent d'évoluer.

« Les pratiques de lecture changent, les besoins des utilisateurs évoluent, les demandes des publics se diversifient, justifie Paul-Émile Mottard, Député provincial de la Culture. C'est pour cela que la bibliothèque Chiroux s'est engagée dans la voie de la nouveauté et propose depuis cet automne un ensemble de nouveaux services technologiques performants qui seront progressivement mis en œuvre jusqu'en 2012. »

La RFID, pour Radio Frequency Identification ou identification par radio fréquence, est une technologie qui permet, via une puce, d'identifier le document et, en même temps, d'activer l'antivol. Cette technologie permet également d'automatiser les prêts (sortie et retour) ce qui constitue un gain certain au niveau des ressources humaines, permettant ainsi à la bibliothèque Chiroux d'affecter ces agents à d'autres tâches, notamment en termes d'accueil du public.

Une banque de prêt RFID unique sera installée pour la section adultes et la médiathèque grâce aux bornes RFID automatiques de retours et de prêts.

Mais les avancées liées à la RFID ne s'arrêtent pas là puisque d'ici peu, la Bibliothèque se dotera d'un guichet automatique de retour 24/24 et 7/7 à l'extérieur de la bibliothèque tandis qu'une armoire intelligente de prêt de livres sera installée à la gare des Guillemins. De quoi faciliter la tâche à un grand nombre d'usagers !

## WIFI à disposition des usagers

Toujours dans le souci de permettre au plus grand nombre d'accéder aux nouvelles technologies, la section pour adultes, la section de consultation et l'Espace jeunes de la bibliothèque Chiroux mettront, dans un avenir proche, des zones de connexion wifi à la disposition de leurs usagers.

Cette offre supplémentaire permettra à de nombreux usagers de travailler confortablement installés, d'effectuer des recherches sur Internet, d'envoyer du courrier électronique, de rédiger des travaux scolaires tout en bénéficiant sur place d'une immense documentation et de l'aide requise.

## Huit liseuses numériques

Bien plus qu'un simple produit informatique, le numérique fait partie intégrante de notre quotidien. La Bibliothèque Chiroux s'empare dès à présent de ces nouvelles technologies. Elle a ainsi acquis huit liseuses Sony PRS650 (support de livres numériques).

« Depuis le mois d'octobre nos lecteurs peuvent tester ces nouveaux supports et évaluer l'impact de cette nouvelle technologie, explique Philippe Coenegrachts, le directeur de la bibliothèque. La découverte est souvent positive et la plupart des



utilisateurs paraissent convaincus par la facilité d'usage et n'attendent qu'une offre de documents plus récents. »

Un des gros points positifs est la très grande lisibilité de ces liseuses, le réglage de contraste et surtout la possibilité d'agrandissement des caractères sont en effet très précieux pour un grand nombre de personnes plus ou moins malvoyantes.

La bibliothèque Chiroux a choisi dans un premier temps de prendre un abonnement à Bibliovox, bibliothèque numérique permettant d'accéder en ligne depuis un ordinateur, un portable, une tablette ou tout autre appareil connecté à Internet, à plus de 9.000 titres couvrant différents domaines de la connaissance (sciences humaines, livres pratiques, économie, tourisme, etc.) pour une lecture en streaming. Il ne s'agit donc pas d'un téléchargement et il faut être connecté à Internet pour pouvoir lire le document.

L'accès à la bibliothèque numérique est évidemment disponible pour tous les lecteurs inscrits aux Chiroux mais aussi à tous les détenteurs du Pass bibliothèques en Province de Liège. ■

**Section pour enfants** 6 mois à 12 ans  
Rue des Croisiers 15 (1er étage) ■ 04 232 87 88  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h30 à 18h,  
mercredi : 13 à 18h, samedi : 9 à 12h30.

**Espace Jeunes** 12 ans à 18 ans (+ enseignants et futurs enseignants)  
Quai Van Hoegarden 1 (rez-de-chaussée) ■ 04 232 87 80  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h30 à 18h.

**Section pour adultes** A partir de 12 ans  
Rue des Croisiers 15 (1er étage)  
Quai Van Hoegarden 3 ■ 04 232 86 86  
Lundi au vendredi : 13 à 18h, samedi : 9 à 12h30.

**Salle de consultation**  
Rue des Croisiers 15 (1er étage)  
Quai Van Hoegarden 3 ■ 04 232 87 98  
Lundi au vendredi : 13 à 18h, samedi : 9 à 12h30.

## VOUS ÊTES

Étudiant, futur travailleur social, psychologue, éducateur spécialisé ou tout simplement en recherche d'information...

### VOUS RECHERCHEZ DE LA DOCUMENTATION SUR

- Le travail social et ses diverses pratiques professionnelles
- Le métier d'AS, d'éducateur, d'aide soignant(e),...
- La relation d'aide, la psychothérapie
- Les assuétudes, le suicide, les violences sociétales et familiales, l'éducation, le handicap, les personnes âgées, la précarité, les politiques sociales...

### LE CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION SOCIALES MET À VOTRE DISPOSITION

Des dossiers de presse, plus de 6.000 ouvrages, plus d'une centaine de périodiques.  
La bibliothèque est accessible à tous - La consultation des documents est gratuite.

Consultez notre base de données sur <http://social.provincedeliege.be>

Nous vous accueillons du mardi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 2<sup>e</sup> étage du Complexe Charlemagne, Place de la République française, 1 - 4000 LIEGE. Renseignements : 04/237.27.61, [bibliotheque.ceds@provincedeliege.be](mailto:bibliotheque.ceds@provincedeliege.be)



# Budget 2012 : adopté



La traditionnelle session d'octobre du Conseil provincial s'est achevée le vendredi 21 octobre 2011 par le vote du budget 2012 de la Province de Liège. Le projet proposé pour l'année à venir par le Collège provincial a été adopté par la majorité (PS-MR), le CDH-CSP s'abstenant et Ecolo votant contre.

Suite au contexte économique actuel, en ce compris la répétition des crises financières, ce budget est ancré dans la réalité en se voulant rigoureux et responsable. Les idées maîtresses autour desquelles sont déclinées les objectifs de l'institution provinciale étant : redéploiement, solidarité et proximité.

Au service ordinaire (qui assure le fonctionnement quotidien de la Province), le montant des recettes est de 278.037.034 euros et celui des dépenses étant de 281.813.255 euros.

Le résultat à l'exercice propre est donc de -3.776.221 euros. Ce déficit est néanmoins comblé grâce à un prélèvement dans les fonds de réserve

des exercices antérieurs pour finalement afficher un boni de 172.000 euros.

Au niveau de la fiscalité, la Province de Liège maintient, depuis 2002, ses centimes additionnels au précompte immobilier à hauteur de 1500 centimes. Ce qui signifie qu'elle se place en dessous de la moyenne des provinces wallonnes qui est de 1580 centimes. A noter, l'endettement a été réduit à hauteur de 40 millions d'euros en cinq ans.

Les dépenses inscrites au service extraordinaire (qui permet à la Province de réaliser certains investissements) s'élèvent au montant de 40.228.159 euros. Parmi les investissements, citons, notamment la création d'une école paramédicale à Verviers. Pour la concrétisation de ce nouveau campus, une somme de 10,6 millions € est inscrite au budget. L'acquisition d'un entrepôt de sel à Amay, relatif au marché de sel de déneigement au bénéfice des communes, s'élève à près de 2,4 millions €. La construction d'un nouveau bateau-école se monte à 4,5 millions €. Un subside de 250.000 € est destiné aux communes en vue de la réalisation de travaux permettant d'éviter des inondations.

Comme le souligne le Député provincial en charge du budget, M. Christophe Lacroix : « Dans un

contexte financier trouble, la majorité provinciale refuse de voir son action politique et démocratique ainsi contrainte. Elle envisage toujours au contraire l'exercice budgétaire comme un levier. » Et de poursuivre : « C'est ainsi qu'une enveloppe de 140 millions d'euros est consacrée pour soutenir les projets supra-communiaux. En fonction de ses différents marchés, un montant de 36 millions d'euros est destiné aux fournisseurs et entrepreneurs situés en province de Liège. Ce qui a un impact sur l'économie et donc sur l'emploi. Notre budget prévoit aussi le versement de subsides, pour près de 14 millions d'euros, au profit d'associations œuvrant dans différents secteurs d'activités.

En 2012, la province coûtera en moyenne 142 € à chaque habitant. En retour, la population bénéficiera de services correspondant à l'équivalent de 301 € par personne ».

L'intervention de la Province de Liège permet de financer une multitude d'actions qui, sans elle, ne seraient pas abordables financièrement pour le citoyen ou n'existeraient tout simplement pas. Leur point commun fondamental : elles contribuent à améliorer votre quotidien, au sens le plus large du terme. ■

## Les métiers provinciaux de demain

La Province de Liège n'est pas la seule à redéfinir ses axes prioritaires, ce travail est également effectué par les 4 autres Provinces wallonnes, le tout coordonné par l'Association des Provinces Wallonnes (APW).

Celle-ci organisait le 8 novembre dernier son colloque annuel au Val Saint Lambert à Seraing. Intitulé « Les métiers provinciaux de demain », c'était l'occasion de revenir sur les axes prioritaires dégagés par l'ensemble des Provinces wallonnes. Des représentants des cinq Collèges provinciaux ont donc pu y présenter les métiers qu'ils entendent développer à l'avenir en fonction des spécificités de leurs territoires respectifs.

Ainsi, le Président du Collège provincial de Liège, André Gilles, a rappelé les 5 axes choisis par notre Province :

1. Le développement scolaire et professionnel - 2. Le développement culturel et sportif - 3. Prévention de la santé et action sociale - 4. Développement territorial durable - 5. Supracommunalité et soutien aux communes (lire nos pages spéciales à ce sujet).



### PROVINCE DU BRABANT WALLON

1. Le cadre de vie
2. La cohésion sociale
3. L'enseignement et la formation
4. Le logement
5. La qualité de vie
6. La stimulation économique

### PROVINCE DE HAINAUT

1. Enseignement et formation
2. Culture et tourisme
3. Sport, jeunesse et promotion de la santé
4. Action sociale
5. Eco-développement territorial

### PROVINCE DE LUXEMBOURG

1. Pôle économie
2. Pôle social et soins de santé
3. Pôle technique, environnement, développement durable, aides et services aux communes
4. Pôle culture, enseignement et formation

### PROVINCE DE NAMUR

1. Politique économique
2. Secteur de la santé, de l'action sociale et du logement
3. Enseignement
4. Culture
5. Politique touristique
6. Protection de l'environnement

# L'Euregio Meuse-Rhin a 35 ans



**Créée en 1976 en tant que groupe de travail, l'EUREGIO MEUSE-RHIN est l'un des plus anciens partenariats de coopération transfrontalière. Voici quelques exemples concrets de réalisations.**

L'Europe est depuis 35 ans à notre porte au travers de l'Euregio Meuse-Rhin. Cette coopération transfrontalière réunit la Province de Liège, celles des Limbourg belge et néerlandais, la Région d'Aix-la-Chapelle et de la Communauté germanophone de Belgique. Ce qui représente près de 3,8 millions de citoyens au travers des villes principales que sont Liège, Hasselt, Maastricht, Aachen et Eupen. Comme l'explique le Député provincial Julien Mestrez « le but de l'Euregio est d'attirer l'attention sur la communauté d'intérêts qui existe entre ces régions afin de favoriser une collaboration dans différents domaines qui concernent les habitants : l'économie, la culture, le tourisme, l'enseignement, la sécurité, de l'énergie et de la mobilité ».

Cette Europe en « miniature » (trois pays/trois langues, cinq régions) est une véritable opportunité en matière de développement notamment par sa situation par rapport aux grands pôles économiques (Ruhr, Randstad, Bruxelles, Paris et Luxembourg). Elle est reliée aux ports d'Anvers et de Rotterdam ainsi qu'aux aéroports internationaux (Cologne, Düsseldorf, Bruxelles, Amsterdam et Luxembourg). Une zone qui se

trouve au croisement de grands axes autoroutiers et ferroviaires (traversée par le TGV), desservie par d'importantes voies fluviales (Liège étant le troisième port fluvial européen) et profitant de deux aéroports régionaux (Liège et Maastricht). En matière d'enseignement, on compte un réseau très dense d'universités et d'écoles supérieures qui garantit un potentiel de recherche et d'innovation.

## Une Europe miniature de 3,8 millions d'habitants

La Fondation Euregio Meuse-Rhin, s'organise autour d'un Comité directeur (organe décisionnelle composé de représentants par région partenaire), du Conseil eurégional (mandataires issus des différentes régions) d'un Conseil économique et social (organe consultatif) et du Bureau de coordination, à Eupen, se chargeant de la gestion administrative. Ce sont des groupes de pilotage et de travail, composés, d'experts, qui selon les thèmes, mettent en œuvre les diverses actions. Citons à titre d'exemple quelques uns des projets qui bénéficient de l'intervention « d'INTERREG ». Un programme européen qui a pour but de stimuler et de promouvoir la coopération transfrontalière et qui est doté de 72 Millions d'Euros de subsides européens.

L'objectif du projet « SUN » est d'inscrire 5 quartiers urbains dans une dynamique de développement durable. Il s'agit d'intervenir dans des quartiers hérités de l'ère industrielle et qui se caractérisent par de nombreux défis. L'opération concerne les quartiers de Saint-Léonard à Liège, de Hodimont à Verviers et de la ville basse à Eupen. Elle s'articule

au travers de projets de bilans énergétiques et de rénovations d'habitations ou encore d'assurer la biodiversité dans les parcs publics. Notons que la Commission Européenne reconnaît le projet SUN comme méritant dans son domaine d'action et lui a attribué la mention spéciale « Regio Stars 2011 ». Les services publics en charge de la sécurité coopèrent via le projet « EMRIC+ ». Le partage des connaissances et l'échange des meilleures pratiques au-delà des frontières doivent permettre d'améliorer la réaction des services secours et du secteur hospitalier par exemple dans le cas de catastrophes majeures comme des accidents impliquant des substances chimiques ou radioactives. De plus, lors de l'incendie survenu en avril dernier dans les Fagnes, la collaboration des différents corps des pompiers belges et allemands fut remarquée.

« EMROD » (réunissant les départements de la justice, de la police et les services administratifs) vise à réaliser des outils et à produire des résultats afin de mieux appréhender les différentes facettes de la criminalité avec une attention particulière centrée sur la toxicomanie.

Réunissant 12 communes et associations de la Province de Liège ainsi qu'allemandes, « la Routes des Terrils » vise à valoriser les anciens sites miniers. Notamment, le centre d'interprétation du terril du Gosson à Saint-Nicolas.

Enfin en 2012, le palais des Congrès de Liège accueillera à nouveau le « salon Biomedica » qui est le rendez-vous eurégional des sciences de la vie. ■

## Ouverture prochaine du Centre Funéraire de L'Est

**C'est au printemps 2012 que le Centre Funéraire de l'Est sera opérationnel. Cette nouvelle infrastructure va permettre de désengorger le crématorium de Robermont.**

**Un investissement de 8 millions euros rendu possible grâce à la collaboration entre la Province de Liège et différentes communes.**

C'est au début de l'année 2008 que les mandataires représentant les villes de Liège, Herstal et Welkenraedt, réunies au sein de l'Intercommunale du Centre funéraire de Liège et environs, décidaient de lancer une vaste campagne d'adhésion de nouveaux associés.

Plusieurs objectifs étaient à la base de cet appel. Il s'agissait de donner à la « société publique pure » une véritable représentativité provinciale correspondant à l'espace géographique de ses activités. Il fallait

également réaliser un plan financier solide afin de construire le Centre Funéraire de l'Est, à Welkenraedt, appelé à devenir le second siège d'exploitation de l'intercommunale. En effet en 2010, 4348 défunts ont été incinérés à « Liège-Robermont » (soit 40% des crémations en Wallonie). Si la plupart des personnes décédées proviennent de l'arrondissement de Liège, près de 20% sont issus de l'arrondissement de Verviers.

A présent, ce sont 53 communes ainsi que la Province de Liège qui ont rejoints l'intercommunale. En intervenant à hauteur de 1.053.722 euros dans le capital de la société, la participation de l'institution provinciale constitue la deuxième en importance après celle de la Ville de Liège.

Ce nouveau site disposera de deux unités de crémation, de systèmes de filtration des effluents à haute

performance et d'un système de récupération et de valorisation de la chaleur. Il y aura deux salles de cérémonies (180 et 90 places) dotées du matériel audio-visuel indispensable afin de rencontrer le désir des familles de « personnaliser » au maximum le dernier au-revoir à un être cher. Elles pourront s'adapter à tous les cultes, à tous les rituels souhaités. C'est à l'étage que seront installés les services administratifs. Les locaux sociaux du personnel se trouvant, pour leur part, en sous-sol. Afin de préserver le recueillement des familles, le secteur « horeca » sera abrité dans un bâtiment distinct mais tout proche. On y trouvera une cafétéria publique ainsi que des salons privatifs modulables. Leur capacité totale est de 240 places. Pour le parking, 200 emplacements ont été prévus.

Le système de récupération de chaleur permettra d'exploiter la chaleur des



gaz (avoisinant les 800°C) évacués par les unités de crémation. Ceux-ci doivent être refroidis rapidement afin d'être filtrés. Auparavant, ce processus consistait à les disperser dans l'air à l'aide d'aéroréfrigérants. Grâce aux avancées technologiques, à Welkenraedt, cette énergie ne sera plus évacuée dans l'air mais utilisée pour chauffer le bâtiment. Ce système devrait, également, être mis en œuvre dans le courant de 2012 au crématorium de Robermont. Des innovations qui respectent l'environnement et qui entraînent aussi des économies. ■

# Service d'encadrement des agriculteurs bios

**Envie de vous tourner vers le Bio ? Depuis deux ans, une cellule bio a été créée au sein de la Province de Liège. Elle est composée d'un ingénieur agronome, d'un technicien agricole et de trois conseillers bios, chacun spécialisé dans un domaine : ferme de grande culture et polyculture, grandes cultures et cultures légumières industrielles et enfin cultures maraîchères.**

Le passage de l'agriculture conventionnelle à celle de type bio est complexe et pose de nombreuses questions aussi bien sur le plan législatif qu'agronomique. C'est pourquoi, la Province a voulu créer un service d'encadrement des producteurs de manière à encourager et faciliter leur reconversion vers l'agriculture biologique. Un service d'encadrement des producteurs bios et en reconversion est donc né au sein du centre provincial liégeois des productions végétales et maraîchères.

Le service a pour mission de présenter, de façon claire et synthétique, la législation nationale et européenne au travers

d'une brochure intitulée « Pour une bonne réussite en agriculture biologique » ; d'analyser et mettre au point des stratégies agronomiques optimales menant à l'obtention du « certificat BIO » ; de suivre l'évolution de la reconversion ; et enfin, de conseiller les agriculteurs « certifié BIO » et ceux en cours de reconversion.



## Un accompagnement gratuit offert par la Province de Liège

Chaque agriculteur qui approche le service d'encadrement va rencontrer la cellule bio accompagnée de l'un des trois conseillers. Ensemble, ils vont analyser l'exploitation et déterminer les stratégies agronomiques optimales permettant la reconversion vers le bio. Ensuite, le conseiller bio va fréquemment lui rendre visite pour s'assurer de l'évolution positive de l'exploitation. « Si l'agriculteur rencontre la moindre difficulté, il peut aussitôt contacter son conseiller pour une information, un conseil ou une visite, explique Julien Mestrez, Député provincial en charge de l'Agriculture. A terme, l'objectif est que le producteur soit bio et autonome. »

Ce service, entièrement gratuit, n'est pas uniquement destiné aux agriculteurs en reconversion. Les conseillers restent disponibles, même après obtention du « certificat BIO », pour les producteurs « certifié BIO » qui rencontreraient des difficultés avec leurs cultures.



Visite de l'agent provincial chez Madame et Monsieur Cremer, éleveur de Beyne-Heusay.



Monsieur Cremer souhaite reconverter en bio un troupeau d'une trentaine de Charolaise et 30 ha de prairies.

**Infos :** Julie Legrand  
CPL-VEGEMAR  
Rue de Huy 123 - 4300 Waremme  
tél. : 019 69 66 83  
[julie.legrand@provincedeliege.be](mailto:julie.legrand@provincedeliege.be)

## Des fêtes de fin d'année en toute légèreté...

Passer les fêtes de fin d'année sans que notre corps en pâtisse, c'est possible ! Cependant, le plaisir, en période festive demeurant le maître mot, il ne s'agit pas de se priver.

Des petites astuces existent pour profiter de ces moments conviviaux tout en gardant la santé.



et la viande blanche au plats en sauce par exemple. Les sorbets et autre salade de fruits seront idéals pour faire office de dessert.

Il est préférable d'opter pour le vin ou le champagne plutôt que d'autres boissons alcoolisées plus sucrées. L'alcool déshydrate, il faut donc penser à boire de l'eau durant les soirées arrosées.

Le corps régulera lui-même notre alimentation. Pensons cependant à manger plus de fruits et légumes, ainsi que boire beaucoup d'eau pour permettre à notre corps d'éliminer les toxines.

« Pour terminer, la pratique d'une activité également nécessaire, afin d'éliminer les éventuels petits kilos superflus. Il s'agit là, par ailleurs, d'une excellente résolution de fin d'année » explique Georges Pire, Député provincial en charge de la Santé.

Alors, pour commencer l'année 2012 de façon saine et sans kilo en plus, vous savez ce qu'il vous reste à faire.

## Votre environnement, votre portefeuille

L'importance de préserver notre planète n'a jamais été autant d'actualité. Cela débute dans les gestes et habitudes quotidiennes de chacun. Dans ceux-ci sont gaspillés beaucoup de ressources. Et le portefeuille du citoyen peut être soulagé de manière concrète en portant de l'attention aux petites dépenses d'énergie superflues.

« La Province de Liège espère stimuler la prise de conscience des citoyens tout en les incitant à passer à l'action, précise Georges Pire, Député provincial en charge de l'Environnement. Elle a donc lancé un ambitieux Plan d'énergie. »

Celui-ci doit permettre d'économiser l'énergie au sein des bâtiments de la Province tout en proposant le savoir-faire de celle-ci à la population. Le Service Provincial d'Information sur l'Environnement et l'Energie, le SPIE<sup>2</sup>, met en œuvre ce plan provincial de l'énergie.

Voici quelques petits conseils pratiques dispensés par ce service provincial :

### Se chauffer

- Mettre un pull plutôt que d'augmenter la température
- Colmater les ouvertures sous les portes.

- Fermer les portes des pièces non chauffées.
- Entretien sa chaudière annuellement

### Eclairer

- Veiller à ce que les lumières soient éteintes dans les locaux inoccupés.
- Privilégier la nouvelle technologie des électrodes lumineuses (LED) pour les halls, couloirs de nuits et en tant que veilleuses.

### Loisirs

- Ne pas laisser les appareils (TV, ordinateurs, imprimantes...) en mode « veille ». Les éteindre complètement.
- Ne pas laisser les chargeurs de toutes sortes connectés en permanence sur le réseau.
- Choisir de préférence des piles rechargeables plus économiques et écologiques

La Province propose une aide pour rendre les habitations moins énergivores. Un soutien peut être octroyé aux personnes installant des chauffe-eau solaires. Cette prime s'élève à 650 € par installation et est complémentaire aux primes décernées par la Wallonie et par certaines communes.

### Infos :

SPIE<sup>2</sup>  
04/220.71.33  
[Environnement\\_energie@provincedeliege.be](mailto:Environnement_energie@provincedeliege.be)



Le 2 décembre dernier, la Province de Liège a lancé en beauté les festivités liées au grand départ du Tour de France 2012, en partenariat avec les villes de Liège, Seraing et Visé. Intitulé « **La nuit du Tour** », le spectacle son et lumière de Luc Baiwir projeté sur la façade du Palais provincial a ravi le grand public. Parallèlement à cet événement, des cyclistes amateurs ou confirmés ont pu boucler les 6,1 km que compte le prologue qui lancera le Tour et qui traverse le cœur de la Cité ardente. Enfin, le Collège provincial, accompagné du Directeur du Tour de France, Christian Prudhomme et de Philippe Gilbert ont inauguré les illuminations aux couleurs du Tour de France qui habillent le Palais provincial ainsi que le bâtiment Charlemagne situé place de la République française.

Le site internet consacré au départ du Tour 2012 est désormais en ligne :

Infos : [www.departdutour2012.be](http://www.departdutour2012.be)

## Frédéric François nouvel Ambassadeur !

Frédéric François a été intronisé Ambassadeur d'honneur de la Province de Liège le 25 octobre dernier au Palais provincial.

A cette occasion, Frédéric François s'est souvenu de son arrivée à Liège dans les années cinquante et de l'une

des premières photos qu'il a prises avec sa maman sur le petit avion situé sur la Place St-Lambert. Le chanteur, qui était entouré d'une partie de sa famille pour l'occasion, s'est engagé à défendre l'image de la Province de Liège à l'étranger.



## L'openado a 1 an !

Inauguré en décembre 2010, l'openado propose, un accueil, une écoute, des informations et un accompagnement psychologique si nécessaire pour les enfants, les ados, leurs familles et pour les professionnels du secteur psycho-médico-social. Son équipe se compose d'assistants sociaux, de psychologues, de criminologues, de sexologues et d'une assistante juridique.

A la fin de cette première année de fonctionnement, l'heure est au bilan ! Et c'est un beau succès tant au niveau

des demandes reçues qu'au niveau du cycle de conférences proposé. Des ateliers thématiques à l'attention des parents ont également débuté en 2011 et rencontrent une belle réussite. L'openado est un service d'accompagnement psychologique gratuit pour les jeunes en souffrances.... « Après un an de fonctionnement, plus de doute l'openado a un rôle à jouer dans le réseau social existant » confirme Katty Firquet, Députée provinciale

Infos : [www.openado.be](http://www.openado.be) - 04/237.93/18

## Le sport pour tous

On le sait, la santé, tant physique que mentale, passe aussi par une pratique régulière du sport, peu importe le niveau, pourvu qu'elle soit réalisée avec plaisir. C'est avec cet objectif que le Service des Sports de la Province de Liège a mis sur pied « l'Académie provinciale des sports ». Le but est de donner l'envie de pratiquer du sport de manière régulière au plus grand nombre en donnant la possibilité de s'initier de manière ludique à diverses disciplines sportives.

Les personnes handicapées ne sont bien évidemment pas oubliées. Une section « sports adaptés » a été mise en place à destination des personnes

atteintes de handicap mental ou physique. La collaboration entre la Province et 10 asbl spécialisées dans le sport adapté a permis le développement de différentes disciplines encadrées par des professionnels. Equitation adaptée, athlétisme, paracyclisme, danse, natation, volley... Le choix est riche et varié et couvre les 4 arrondissements de notre territoire. Pour un prix modique de 10 €, 8 séances de sport sont prévues. S'initier à son rythme et de manière ludique en choisissant son sport est donc possible à l'Académie des sports.

Infos : 04/237.91.39

## La Province replante au Pays de Herve

Sollicitée par 14 communes du plateau de Herve, la Province de Liège, en collaboration avec l'asbl « Profruits », a soutenu divers projets de sensibilisation contre la rouille grillagée du poirier, maladie qui menace fortement l'identité visuelle du plateau. Suite à une nouvelle demande des communes, la Province de Liège a lancé un programme de plantations de poiriers hautes tiges d'espèces traditionnelles. Cette année, ce sont 500 poiriers qui seront plantés dans des terrains communaux sur le plateau hervien. Déjà plusieurs partenaires



privés, dont des siroperies, se sont associés à l'opération qui vise à la préservation du paysage du bocage hervien.

Sur notre photo, l'opération menée à l'école communale de Xhendelesse avec les enfants de primaire.

# La supracommunalité pour quoi faire ?

**En septembre dernier le Conseil provincial thématique retransmis en direct par RTC Télé-Liège et Télévesdre était consacré à la supracommunalité.**

**B**ien malin celui qui pourrait définir ce terme en quelques mots et de manière simple, écrivions-nous dans notre précédente édition.

« Actuellement, il y a trois niveaux de pouvoirs, explique le Député-Président André Gilles. La Région, la Province et la commune. Suite à la prochaine réforme de l'Etat, la Région va hériter d'un grand nombre de nouvelles compétences. Et elle a donc demandé aux Provinces d'organiser et de favoriser la supracommunalité ».

Concrètement, il s'agit pour une série de communes de se mettre ensemble pour travailler sur un dossier qu'elles ne pourraient réaliser seules. « La Province de Liège est la mieux placée

pour mener à bien de telles missions à leurs côtés, que ce soit en matière de mobilité, qui doit se concevoir sur l'ensemble du territoire, ou dans d'autres domaines comme les grands événements, la liste n'est pas exhaustive mais la supracommunalité devient une nécessité » poursuit André Gilles.



A la tribune du conseil, Willy Demeyer, Bourgmestre de Liège a insisté sur l'importance d'une gestion commune de certains projets dans les années à venir.

« Nous devons d'urgence trouver le bon niveau d'actions, le bon territoire,

la bonne institution en fonction des politiques que nous voulons mener. Les finances publiques ne seront pas plus florissantes dans le futur et pourtant de grands défis doivent être relevés comme la santé et les pensions. Pour les autres actions, nous allons devoir faire mieux avec les mêmes sommes ou peut être moins. Nous allons donc développer ensemble ces projets, nous devons fédérer au plan local pour promouvoir les projets qui nous sont chers. »



Daniel Bacquelaine, Bourgmestre de Chaudfontaine, a lui aussi abordé l'avenir de notre territoire.

« Les 6 prochaines années seront fondamentales. Nous avons, grâce à cette collaboration avec la Province, la Ville et les communes, réalisé de grands pas en avant, nous avons maintenant la nécessité et le devoir moral de réussir la mutation de notre Ville-Région pour qu'elle devienne une métropole capitale dans notre Europe. Nous avons tous les atouts pour réussir cela. »

Les défis en termes de supracommunalité sont donc nombreux mais la Province entend bien les relever en restant à l'écoute et à la disposition de chacune des 84 communes de son territoire.

Le prochain débat thématique du Conseil provincial de Liège sera consacré à la culture, diffusion en février 2012 en direct sur RTC Télé-Liège et TéléVesdre.

**Infos :** [www.provincedeliege.be](http://www.provincedeliege.be)



**PS – Vincent Mignolet :** « La supracommunalité est l'outil le plus approprié pour aider les communes à se sentir plus fortes pour aborder un développement harmonieux, durable et équilibré, respectueux pour apporter au citoyen des services de qualité... Forte de son expérience, la Province est la plus apte pour créer un cadre de réflexion et surtout d'actions ! »

**Jehane Krings :** « Dans les différents bassins de vie, pour répondre aux besoins de mobilité, de développement économique, de santé, de sport, de culture ou de projets nécessitant des investissements importants, les communautés urbaines ou les communautés de communes seront demain une réalité. Dans cette évolution, la Province est, pour nous, l'interface légitime et pertinente. Son savoir-faire, ses ressources humaines et financières ainsi que sa parfaite connaissance de son territoire en garantissent toute la légitimité. »



**cdH-CSP – José Spits :** « Il est nécessaire que les communes aient à leur disposition des aides efficaces venant de l'extérieur. Ces aides se doivent évidemment d'être les plus performantes possibles pour le bien des collectivités locales. La Province joue déjà ce rôle dans de nombreux secteurs et de depuis de nombreuses années. [...] Nous sommes donc plus que favorables à des actions nouvelles de la Province qui pourraient nous aider dans de nouveaux secteurs. »

**Dominique Drion :** « Sur base volontaire, les élus de la Province de Liège ont décidé d'approfondir la supracommunalité en regroupant les moyens humains et financiers, sans engendrer de charges nouvelles ou supplémentaires pour le citoyen. En aucun cas, la Province ne souhaite se substituer aux communes [...] Profitons de la riche diversité de nos terroirs, de nos villes, de nos communes et créons des projets forts qui soient le moteur de notre développement social et humain. »



**Ecolo – Murielle Mauer :** « Il est indéniable que mieux organiser la supracommunalité en terre liégeoise est un enjeu important. Il ne s'agit pas d'un simple exercice intellectuel auquel se livrent ou plutôt devraient se livrer les politiques. Nous défendons une simplification institutionnelle au niveau supra-communal et provincial afin d'améliorer sur le terrain l'efficacité de nos institutions publiques et d'éviter le gaspillage de ressources soit parce qu'il y a redondance, soit parce que l'on fait du soupoudrage. »

**Lydia Blaise :** « Nous suggérons que la Province de Liège fasse un pas de plus dans la mise en œuvre des nouvelles structures et initie un projet pilote en Communauté germanophone. Naturellement, les 9 communes de langue allemande constituent une communauté de territoire de fait. Les 6 partis de cette région sont d'accord pour demander à exercer les compétences provinciales sur leur territoire, ce serait une bonne opportunité de tester cette simplification. »



**MR – Fabian Culot :** « La Province de Liège est parvenue à lever les tabous pour réfléchir et penser son avenir au regard de ce que l'on attend d'elle aujourd'hui et demain. Aux citoyens de notre Province, nous garantissons que le débat sur la supracommunalité n'est pas le énième débat institutionnel du moment. Il ne s'agit pas ici de scinder des arrondissements ou de diminuer les droits des gens, il s'agit au contraire de fédérer pour construire une Ville-Région à la taille et à l'ambition d'une véritable métropole européenne : j'ai nommé, Liège. »

**Roger Sobry :** « Nous disposons d'un faisceau d'intercommunales pures unique en Belgique qui couvre l'ensemble des missions premières telles que les services incendie, la fourniture des fluides, le traitement des déchets, le développement économique... Chaque fois, la Province de Liège est partie prenante et, le plus souvent, elle y joue le rôle moteur. C'est un atout, spécifiquement liégeois, qui a fait ses preuves. »



## Mini-trip « Liège, Cité Ardente » valeur : 55 €

Découvrez la vie quotidienne d'hier à aujourd'hui au Musée de la Vie wallonne, admirez une des 7 merveilles de Belgique : les Fonts baptismaux de la Collégiale Saint-Barthélemy. N'hésitez pas à rejoindre le centre piétonnier et notamment le « Carré », endroit mythique pour les sorties nocturnes et le shopping.

### Le package comprend :

- Une nuitée dans un hôtel \*\*\* ou \*\*\*\* avec petit-déjeuner buffet
- Un City-Pass valable 48 h donnant accès à 13 musées de la ville (Aquarium-Muséum, Archéoforum, Cabinet des Estampes et des Dessins, Fonts baptismaux de la Collégiale Saint-Barthélemy, Grand Curtius, Maison de la Science, Maison de la Métallurgie et de l'Industrie, Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, Musée de l'Art wallon, Musée d'Ansembourg, Musée de la Vie wallonne, Musée des Transports en commun du Pays de Liège et le Trésor de la Cathédrale) et à l'itinéraire Simenon audio-guidé (promenade pédestre d'environ 2 h).
- Une pochette de documentation touristique et un plan de ville.

Infos : [www.liegetourisme.be](http://www.liegetourisme.be)



## Concours « Mini-Trip »

**Question :** Depuis combien de temps, une cellule bio a-t-elle été créée au sein de la Province de Liège ?  
**Réponse pour le 31/01/12 :**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone/gsm : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Oui, je souhaite recevoir les nouvelles promotions de Wal'Incoming sur les mini-trips en Province de Liège

## 20 x 2 places pour « Queen, the best » au Grand Théâtre de Verviers

Grâce à l'ambitieux projet mis en place par Pierre Stembert et Antoni Sykopoulos, la scène du Grand-Théâtre de Verviers résonnera aux sons des plus grands succès de Queen les 30 et 31 mars 2012. « Queen, the Best » sera interprété par 4 chanteurs : Thierry Vingre, Marc Bouille, Christophe Gillard et Vincent Leoty. Laure Virzi participera également au spectacle. Les thèmes seront présentés de plusieurs manières, en format « rock » et en format « classique » avec plusieurs musiciens belges réputés et en format « mixage » avec un DJ de renommée internationale le célèbre « Fred DELUXE ». Tout cela sans oublier les différentes interventions du chœur composé d'une trentaine d'artistes. Figure légendaire de l'histoire du rock, Queen compte un nombre incroyable de hits : *Bohemian Rhapsody*, *Bicycle Race*, *We Will Rock You*, *Another One Bites The Dust* ou encore *I Want To Break Free*. Notre Province vous propose de remporter 10 x 2 place par concert. **Infos :** Bureau de location du CCRV - 61, rue Xhavée : 087/39.30.30. ([location@ccrv.be](mailto:location@ccrv.be)) ou en passant par ticketnet.be

## Concours « Concert Verviers »

**Question :** Qui est le nouvel ambassadeur de la Province de Liège ?  
**Réponse pour le 31/01/12 :**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone/gsm : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## 5 x 2 places (1 jour), valeur : 36 €



Pour sa 5<sup>e</sup> édition, le Guitar Event, vous fera découvrir différentes facettes musicales de ce noble instrument, éminemment populaire. Le festival débutera le vendredi 27 janvier 2012 à 20 h avec Alki Guitar Trio ensuite enchaînera avec Roland Dyens, guitariste français des plus

novateurs de sa génération, classique dans les doigts, jazz dans la tête. Le samedi 28 janvier à 20 h, An Evening...about Neil fera son entrée sur la scène suivi de Michel Haumont, guitariste français qui vous emmènera dans son univers acoustique et folk américain et sera rejoint sur scène par Jacques Stotzem pour quelques duos. Le festival se déroulera au Centre Culturel de Saint-Georges-sur-Meuse. Un rendez-vous incontournable qui marquera les esprits des passionnés de guitare.

Infos : [www.saintgeorgesculture.be](http://www.saintgeorgesculture.be)

## Concours « Guitar Event »

**Question :** Quel champion cycliste wallon était présent lors de la nuit du Tour le 2 décembre 2011 ?  
**Réponse pour le 18/01/12 :**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone/gsm : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## Comment participer à nos concours ?

Il vous suffit de répondre correctement à la question posée pour chacun d'eux. Toutes les réponses se trouvent dans les pages de *Notre Province*. Ensuite, découpez et remplissez (lisiblement) le bulletin de participation. Renvoyez-le à la rédaction en le collant sur une carte postale. Celle-ci doit nous parvenir par courrier, avant la date limite indiquée (le cachet de La Poste faisant foi), à l'adresse suivante : « Notre Province » / (nom du concours) - Service Communication de la Province de Liège - Place de la République française, 1 à 4000 Liège. Merci de ne pas renvoyer vos bulletins sous enveloppe et de n'utiliser qu'une seule carte postale par concours. Les lauréats seront tirés au sort

parmi les bulletins gagnants. Ils seront prévenus personnellement soit par courrier, soit par téléphone.

### ATTENTION !

Pour les bons de réduction ou les entrées gratuites, il suffit de les découper et de vous présenter munis de ceux-ci sur le site de notre partenaire pour en bénéficier. Les seuls et uniques documents valables pour nos opérations de partenariats sont ceux que vous découperez dans votre trimestriel. Les photocopies et/ou documents scannés ne seront pas valables. Il est également précisé que ces bons à valoir ne peuvent pas être mis en vente sur Internet ou autre.

**Bon cadeau (ou de réduction) de 5 € par personne.**  
 valable sur le prix d'une entrée Bains adulte de 3 heures : 18 € par pers.  
**Offre valable du 9 janvier au 10 février 2012 aux Thermes de Spa.**  
[www.Thermesdespa.com](http://www.Thermesdespa.com) ■ Tel : 087 77 25 60.  
 Offre non cumulable avec d'autres promotions et hors Soirée mensuelle « Zen After 6 ».  
 Bon applicable pour 2 personnes maximum.



Province  
de Liège

La Province est **LÀ**

*édition spéciale*

# Notre Province

Trimestriel N°56 - Décembre 2011 - [www.provincedeliege.be](http://www.provincedeliege.be)



Les **5** priorités de la Province  
pour votre avenir.

La Province c'est **MOI**

## La Province de Liège, pour quoi faire ?

C'est à cette question un rien provocatrice que le Collège provincial de Liège se propose de répondre à travers les colonnes d'une édition spéciale du trimestriel « Notre Province ». Pourquoi cette initiative ? Tout simplement pour informer notre public (citoyens, communes, entreprises, associations) sur les cinq missions prioritaires que la Province de Liège, ses services et ses collaborateurs s'engagent à remplir pour l'avenir.

Ces cinq priorités sont le fruit d'une analyse fine de nos différentes compétences et d'un accord voté à l'unanimité par les quatre partis démocratiques (PS, MR, Cdh-CSP, Ecolo) du Conseil provincial de Liège en décembre 2010. Ce travail a le mérite de donner plus de cohérence au rôle que joue la Province de Liège au sein du paysage institutionnel wallon et de tordre le cou à cette fausse idée selon laquelle la Province s'occupe de tout... et donc de rien !

Vous trouverez dans les pages qui suivent une réponse précise quant à l'utilité de la Province de Liège et le rôle qu'elle joue pour rencontrer les attentes de ses habitants, des communes — dont elle sera plus que jamais le partenaire numéro un — mais aussi des entreprises et des associations. La Province de Liège est et restera un pouvoir de proximité. Pour définir ses axes prioritaires elle a d'ailleurs consulté tous les mandataires communaux.

Vous le lirez également dans cette édition (page 4), les cinq Provinces wallonnes désireuses de se réformer ont, à la demande du Gouvernement wallon, redéfini leurs métiers de demain. Les nôtres sont : 1. **Le développement scolaire et professionnel** • 2. **Le développement culturel et sportif** • 3. **La prévention de la santé et l'action sociale** • 4. **Le développement territorial durable** • 5. **La supracommunalité et le soutien aux communes**.

Aujourd'hui, nous voulons rappeler que « La Province de Liège est **LÀ** » dans toute une série de domaines importants (l'enseignement, la formation, la culture, la santé...). Mais aussi que ses actions s'inscrivent dans le quotidien de ses citoyens (« La Province c'est **MOI** ») au sens large.

Ce n°56 du trimestriel provincial ponctue ainsi une vaste campagne de communication qui n'aura pas pu vous échapper cet automne et qui avait pour but de contribuer à renforcer l'accessibilité de nos services à la population. De faire savoir pour faire valoir notre savoir-faire à votre service.

**André Gilles** • Président du Collège provincial  
**Georges Pire** • Vice-Président du Collège provincial  
**Paul-Émile Mottard** • Député provincial  
**Julien Mestrez** • Député provincial  
**Christophe Lacroix** • Député provincial  
**Katty Firquet** • Députée provinciale



Directeur de la publication : André GILLES, Député provincial-Président  
 Éditeur responsable : Marianne LONHAY, Greffière provinciale  
 Dépôt : Liège X / Tirage : 535.883 exemplaires  
 (499.361 en langue française et 36.522 en langue allemande).

### Notre Province

Trimestriel édité par la Province de Liège et distribué par La Poste à tous ses habitants (84 communes).

Direction de la Communication, du Protocole et des Relations extérieures de la Province de Liège

Directeur : Fausto BOZZI

Rédacteur en chef : Karl MARÉCHAL

Place de la République française, 1 - 4000 Liège

Tél. : 04/237.26.00

Courriel : notreprovince@provincedeliege.be

- Coordination : Gaëlle DAERDEN  
 - Rédaction : Véronique COMPÈRE, François CREEMERS (Stagiaire), Jean-Marc CROUGHS, Gaëlle DAERDEN, Christian DESLOOVERE, Karl MARECHAL, Rebecca MULLENS.  
 - Illustrations et photos : Pierre EXSTEEN, Yves GABRIEL (FTPL), Gérard GUISSARD, Michel KRAKOWSKI, Getty images.  
 - Mise en page : Cellule graphique  
 - Impression : Imprimerie DB Print (Bruxelles)

Enseignement ■ Formation ■ Centres psycho-médico-sociaux  
 ■ Centres de promotion de la santé à l'école

# Développement scolaire et professionnel

En matière d'enseignement et de formation, la Province de Liège a développé une politique complémentaire aux politiques fédérales, communautaires, régionales et communales. Ces secteurs constituent des métiers de base de l'Institution provinciale avec pour finalité l'insertion socioprofessionnelle des adolescents et des adultes ainsi que la rencontre des besoins du secteur public, des entreprises et du secteur non-marchand.

La Province a particulièrement développé un enseignement de type technique de transition, technique de qualification et professionnel, dans lequel elle a acquis un niveau d'expertise élevé. Par ailleurs, l'enseignement secondaire en alternance avec des formations adaptées aux besoins des entreprises permet d'aider autant que possible le redéploiement économique. L'enseignement de promotion sociale propose des formations continuées à destination des adultes afin de favoriser le plus largement possible l'intégration sociale.

La Haute Ecole de la Province de Liège, la plus importante de la Fédération Wallonie-Bruxelles, compte à ce jour plus de 9.000 étudiants. Elle offre un choix très vaste de formations afin de répondre aux attentes de la société, des entreprises et des administrations publiques.

Inauguré en 2009, la Maison de la Formation située à Seraing, complète l'offre d'enseignement proposée par la Province de Liège. Elle répond de manière optimale aux besoins de formation des services de sécurité tels que les policiers, pompiers ou ambulanciers. Les agents des services publics (communaux et provinciaux) peuvent également bénéficier de formations complémentaires via l'Ecole provinciale d'administration.

La Province de Liège joue le rôle de coordination générale des formations organisées sur son

territoire grâce à l'expérience acquise en la matière et à la connaissance qu'elle détient des attentes et besoins spécifiques des secteurs publics et privés.

Les Centres psycho-médico-sociaux et les Centres de promotion de la santé à l'école s'inscrivent également parfaitement dans ce premier axe prioritaire. En effet, le travail effectué par ces deux entités est intimement lié à l'exercice des deux grandes missions que sont l'enseignement et la formation.

Un développement scolaire et professionnel permet d'accompagner le plus grand nombre de personnes dès le secondaire et ce jusqu'à la fin de carrière professionnelle via les formations. ■



## L'enseignement

de la Province de Liège =

- plus de **30.000** élèves et étudiants
- Près de **3.000** enseignants
- **50%** du budget de la Province
- **11** Centres psycho-médico-sociaux
- **15** Centres de Promotion Santé à l'Ecole

La **formation** organisée par la Province de Liège : 1.911 inscrits à l'Institut de formation des agents de services publics en l'an 2000 **11.760** en 2010 !  
 Plus de **4.000** élèves à l'Ecole de police, plus de **2.500** aspirants pompiers et **300** cadets formés, plus de **4.000** inscrits pour l'école d'aide médicale urgente  
 Plus de **2.600** agents des services publics inscrits à l'Ecole provinciale d'administration

Enseignement **secondaire** : Plus de **8.400** étudiants, **14** écoles réparties sur les 4 arrondissements, Plus de **80** formations dans **26** domaines

Enseignement **supérieur** : Près de **9.000** étudiants, **4** masters, **30** bacheliers et **11** spécialisations



Culture ■ Jeunesse ■ Sports

# 2 Développement culturel et sportif

Notre province est une terre de sports et de culture. C'est peut-être un fait connu et reconnu mais ce n'est toutefois pas un hasard. En effet, la Province de Liège déploie dans ces deux domaines une politique active et de proximité, se basant sur une connaissance pointue des besoins et possibilités des acteurs de terrain. Partenaire et soutien des structures existantes (centres culturels, clubs sportifs, villes et communes), plutôt que concurrente, la Province développe également ses propres projets novateurs et des infrastructures performantes voire parfois uniques.

domaine musical. Les groupes sélectionnés bénéficient ainsi d'un soutien, notamment pour l'enregistrement d'une démo, l'organisation de concerts ou encore la promotion. La Province de Liège est également fortement impliquée dans le CLAP (bureau d'accueil des tournages) dont l'objectif est de renforcer l'activité cinématographique sur notre territoire, par exemple en organisant des castings ou en référant les lieux de tournage potentiels. Certains projets, ponctuels ou récurrents, illustrent également ce soutien aux créateurs et aux nombreux artistes de notre province : « biennale du Design », « Aux arts etc. », « Passages ».

dans des lieux décentralisés et à des horaires ne concurrençant ni le sport à l'école ni les entraînements des clubs, le maître mot de l'Académie provinciale des sports est assurément l'accessibilité, dans toutes les significations du terme. Elle permet ainsi aux jeunes de s'essayer à diverses activités, sans que le choix posé ne soit trop contraignant pour les parents ou trop définitif pour l'enfant, tout en pratiquant régulièrement un sport dans de bonnes conditions.

## STADE DE NAIMETTE, VELODROME D'ALLEUR, CREF DE BLEGNY.

Ces infrastructures modernes, absolument incontournables et même parfois uniques dans notre Province sont également bien connues du grand public. Mais tout le monde sait-il que ces stades, pistes et terrains sont gérés et entretenus par la Province de Liège (qui en est parfois même maître d'ouvrage) au bénéfice des clubs, des Fédérations ou simplement des sportifs ?

## AIDE AUX FEDERATIONS ET AUX CLUBS.

Les responsables de clubs et les affiliés aux diverses fédérations sportives connaissent parfaitement l'aide que peut leur fournir le Service des Sports de la Province de Liège. Il ne s'agit pas uniquement des indispensables subsides mais également d'aide à la promotion ou à l'organisation, de mise à disposition de personnel ou encore de formations à destination des entraîneurs et arbitres.

## SPEED - CENTRE SPORTIF DE HAUT NIVEAU.

L'importante implication de la Province de Liège dans la candidature liégeoise au Centre Sportif de Haut Niveau démontre également le soutien à des initiatives pouvant certes sembler plus élitistes ou moins locales mais qui concernent en fait l'ensemble de la politique sportive de la Fédération Wallonie-Bruxelles. ■



**BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUE DES CHIROUX.** La plus grande bibliothèque locale de la province propose le prêt gratuit d'œuvres, à la fois de plus en plus nombreuses et de plus en plus accessibles. En effet le catalogue centralisé Aleph permet un accès plus large à la lecture, des millions d'œuvres étant ainsi référencées, tout en préservant la proximité pour le lecteur puisque de plus en plus de bibliothèques locales y sont connectées. La bibliothèque et la médiathèque viennent de bénéficier d'une récente modernisation, les faisant ainsi entrer de plain pied dans l'ère du multimédia.

**SOUTIEN A LA CREATION.** Les artistes bénéficient également d'une aide à la création dont « Ca balance [...] » est un des fers de lance dans le

## MUSEE DE LA VIE WALLONNE.

La conservation du patrimoine historique et culturel figure également dans les missions de base que la Province s'est assignées. Dans cette optique, quel lieu plus représentatif que le Musée de la Vie wallonne, installé dans le Couvent des Mineurs et l'ancienne Eglise St Antoine, superbement rénovés et mis en valeur ? Les collections exposées et la scénographie en font le « musée de société » par excellence en Wallonie. Des expositions ou événements temporaires permettent également de renforcer cette dynamique.

**ACADEMIE DES SPORTS.** Ouverte à tous les jeunes de 4 à 11 ans, pour un prix vraiment modique,



# Prévention santé et action sociale, un accompagnement tout au long de la vie

Parmi les priorités identifiées par la Province de Liège pour les années à venir figure le bien-être physique, mental et social de chacun d'entre nous.

**Santé : information, prévention, éducation.** Centrés sur une logique de prévention, les services provinciaux ont développé une organisation et des compétences indéniables pour vous aider à prendre votre santé en main. Outre les nombreuses initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation qui vous encouragent à changer vos habitudes, citons par exemple les **cars de dépistage**. Ceux-ci sillonnent la Province pour permettre à chacun, en un quart d'heure en moyenne, gratuitement et à proximité de son domicile, de disposer d'un bilan dans de nombreux domaines: cancer du sein, cancer de la prostate, diabète, excès de cholestérol, facteurs de risque cardio-vasculaire, la bronchite chronique, ostéoporose, les affections de la prostate, andropause, insuffisance rénale.



Différents services proposent par ailleurs une aide spécifique. Le service de **médecine sportive** offre aux sportifs de tout niveau, à un tarif démocratique, un « forfait sportif », soit un ensemble d'exams médicaux permettant d'identifier les risques potentiels et d'éviter une pratique inadéquate du sport. D'autre part, la compétence et la pertinence du **Service d'Analyse des Milieux Intérieurs** sont largement reconnues, au même titre que celles des **laboratoires d'analyse** de l'eau et les denrées alimentaires.

## Action sociale : orientation et accompagnement.

Les jeunes sont au centre des préoccupations de la Province qui a développé pour eux des projets novateurs. Ouvert depuis un an, l'**Openado** (pour Orientation – Prévention – Enfants – Adolescents) leur propose, seuls ou avec leurs parents, un accueil personnalisé et adéquat et, si besoin, un suivi psychologique. Les sujets abordés sont aussi variés et nombreux que les problèmes auxquels les jeunes peuvent être confrontés : difficultés familiales, maltraitance, troubles du comportement, dépendances, comportements alimentaires, sexualité, tendances suicidaires ou encore



Documentation est également à la disposition du grand public mais aussi des professionnels du secteur. La Province soutient enfin de nombreuses



difficultés scolaires. Les **Points Cannabis-Alcool** constituent également une initiative appréciée et reconnue, concernant une problématique particulièrement sensible et pourtant répandue.

A la **Maison du Social** de la Province de Liège, un espace est notamment consacré aux seniors : des problématiques aussi variées que la préparation à franchir le cap de la retraite, la maltraitance, la santé ou encore le suicide y sont abordées. Un Centre de

associations qui œuvrent pour la santé et le bien-être, en organisant notamment chaque année un **Salon du Volontariat**, lui aussi devenu assez rapidement un grand classique et qui verra en 2012 l'organisation de sa 4<sup>e</sup> édition. ■

# 4 L'Économie ■ Le Tourisme ■ L'Agriculture

## Le développement territorial durable

La Province de Liège développe son territoire et le milieu de vie de ses habitants en répondant aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. Cela justifie le rassemblement de ces trois missions, complété par une politique de relations extérieures afin de renforcer le positionnement de la Province en Europe.

La Province de Liège a créé la **SPI** qui vient de fêter ses 50 ans. C'est l'agence de développement économique de la Province et de ses 84 communes. Si l'animation économique est une compétence de la Wallonie, la Province joue un rôle de partenaire numéro un des communes à travers la SPI et les trois métiers qu'elle exerce désormais : le développement équilibré du territoire provinciale (ce que l'on appelle l'« intelligence territoriale » : la bonne entreprise à la bonne place), les infrastructures qu'elle met à disposition ou qu'elle supervise (les bâtiments relais, les espaces entreprises, les parcs d'activités économiques, les bâtiments spécialisés, la rénovation du patrimoine, l'aide à la construction de bâtiments collectifs) et les services « conseils » aux entreprises privées ou publiques pour accroître leur attractivité et leur compétitivité.



### La SPI

- Plus de **560 hectares** de terrain à disposition des entreprises
- **2.000 entreprises** implantées dans ses **54 parcs d'activités économiques**
- Près de **40.000 emplois** dans ses parcs et bâtiments
- Plus de **100 dossiers d'infrastructures** en cours ou à l'étude pour les communes et autres opérateurs publics

Hautes Fagnes-Eifel...) et mène une politique active pour l'organisation ou l'accueil de grands événements (départ du Tour de France 2012).

L'**agriculture** complète parfaitement ce trio. La Province de Liège est dans ce domaine le partenaire de la Wallonie et des associations actives sur son territoire. Objectif : maintenir une activité agricole sur l'ensemble du territoire et défendre une agriculture familiale rénovatrice, performante et rentable. La Province poursuivra les activités de ses laboratoires d'analyse des sols, celles visant à l'expérimentation et à la diversification des productions. Elle apporte une aide au



Qui dit économie dit aussi **tourisme**.

Un secteur qui génère des emplois qui ont l'avantage d'être difficilement « délocalisables ». La Province de Liège, via sa Fédération du Tourisme, structure la promotion de l'offre touristique présente dans nos différents arrondissements en la rendant à la fois plus attrayante et plus lisible. Elle veut à l'avenir proposer une formule de commercialisation de ce marché en l'articulant autour de ses axes porteurs. Pour ce faire, la Province fédère le travail des différents organismes touristiques publics ou privés (maisons du tourisme, offices, syndicats d'initiatives...). Elle gère aussi ses propres sites d'attractions (domaine de Wégimont, parc naturel



développement d'une agriculture raisonnée en encadrant notamment la filière bio. Elle développe une action nouvelle : la promotion des circuits courts et la commercialisation des produits du terroir. Ses services agricoles encouragent le développement d'un important réseau d'entreprises agroalimentaire de qualité. ■

### Le tourisme en Province de Liège

- **19.000 emplois** directs
- **80 millions €** de recettes annuelles
- **4 millions** de nuitées par an

### L'agriculture en Province de Liège

- **40%** du territoire provincial
- **4.000 exploitations agricoles**
- Un secteur qui génère plus de **20.000 emplois**
- Plus de **200 fermes bio**

# Supracommunalité et soutien aux communes

## La Province de Liège partenaire NUMÉRO UN des communes

**Communes et Province sont des partenaires de longue date. Leur complémentarité va se renforcer encore dans le cadre de la réforme des Provinces. La « supracommunalité » est une véritable priorité.**

**La Province de Liège au service de ses 84 communes.**

Les communes disposent de moyens limités et leur marge de manœuvre est arrêtée à leurs frontières tandis que les citoyens ont des besoins et des attentes plus larges. Ce n'est pas à la seule échelle communale que l'on peut répondre à des préoccupations cruciales telles que l'aménagement du territoire, la mobilité, les services hospitaliers, les infrastructures culturelles ou sportives. C'est bien souvent au niveau de la Province ou de ses quatre arrondissements (Liège, Huy, Verviers – qui englobe également les neuf communes germanophones de Belgique –, Waremme) que l'on est en mesure de mutualiser les ressources, les moyens, les compétences, les idées et les bonnes volontés aussi.

La Province de Liège propose déjà une approche très pragmatique aux élus communaux. Citons quelques exemples :

- Une soixantaine de communes s'est tournée vers la Province pour organiser un **marché collectif d'achat de sel de déneigement**. Atteignant ainsi une masse critique, la Province a pu obtenir des tarifs bien plus avantageux que les communes auraient pu le faire isolément ainsi qu'une garantie d'approvisionnement durant l'hiver. La Province a également mis en place un centre de stockage du sel (environ 20.000 tonnes) qu'elle gère elle-même. Ce bâtiment est situé à Amay.
- Au service du sport et des sportifs, la Province propose, sous la forme actuelle d'un projet-pilote, les services de ses experts agronomes aux clubs qui souhaitent optimiser l'entretien de leurs **pelouses**

**sportives**. Trois clubs de foot sont actuellement concernés. Nous vous en parlons en détail dans notre précédente édition.

La Province de Liège souhaite maintenir sa politique d'organisation ou d'accueil de **grands événements** (culturels ou sportifs) que les communes seules ne pourraient pas mettre sur pied. Elle possède une longue expérience en la matière.

**provinciale des pouvoirs locaux** rassemble à une même table le Collège provincial et les élus locaux des différents arrondissements. Il ne s'agit pas d'un niveau de pouvoir supplémentaire mais d'un lieu d'échange, de concertation, mais aussi de décision, pleinement inscrit dans le cadre de la démocratie locale et dans la dynamique de la supracommunalité voulue par la Province. Objectif : se rassembler autour de grands projets. La Coordination provinciale des pouvoirs locaux est un lieu de concertation sur tous les enjeux stratégiques du territoire de la Province de Liège ■



**Des ambitions**

**collectives**. Appuyées par la Province de Liège, des projets stratégiques pour l'avenir de notre région deviennent réalité. La garantie financière demandée par la Banque Européenne d'Investissement et apportée en mai 2009 par la Province afin de permettre à la CILE de rénover le **réseau de distribution d'eau** de l'arrondissement de Huy-Waremme en est une illustration parlante. La participation provinciale à la construction du futur **Centre funéraire** de l'Est à Welkenraedt (qui sera opérationnel au printemps 2012) en est une autre comme vous le lirez en page 5.

A l'initiative de la Province de Liège, la **Coordination**

**Transports publics**, planification de l'**aménagement du territoire** et de la mobilité, **domaine hospitalier**, grandes actions et **infrastructures culturelles** ou **sportives**, politiques de mutualisation des moyens en **soutien des communes**... autant de matières dont la Province de Liège entend s'occuper en **partenariat** avec les communes, au travers de la **Coordination provinciale des Pouvoirs locaux**.